

# Hébergement temporaire non médicalisé

## PATIENTES DU SITE DE CHATELLERAULT

**Pour les patientes résidant à plus de 45mn d'une maternité et pour des motifs de sécurité, le dispositif « engagement maternité » propose un hébergement temporaire non médicalisé, à proximité de la maternité.**

### Qui peut en bénéficier ?

- Grossesse physiologique (au déroulement normal) : Hébergement possible pour **5 nuitées consécutives avant la date prévisionnelle de l'accouchement**
- Grossesse présentant une pathologie : **Cet hébergement peut être allongé ou proposé à tout moment, sur avis médical, dans la limite de 21 nuitées, consécutives ou non.**

Seules seront hébergées les patientes autonomes et ne nécessitant ni surveillance médicale ni soins infirmiers pendant la durée de cet hébergement ainsi que leur accompagnant éventuel.

### Où se situe l'hébergement ?

L'hébergement est proposé au BB Hôtel, situé 15 rue Nungesser et Coli 86100 Châtellerault. Tél : 08 92 78 80 31

### Le transport est-il compris ?

Le dispositif inclut également, si besoin, le **transport entre le domicile de la patiente et le lieu d'hébergement** temporaire, par une société de transports sanitaires agréée ou de taxi conventionné.

### Comment bénéficier d'un hébergement temporaire ?

1/Faites en la demande auprès de votre consultant hospitalier (SF ou médecin), qui remplit une demande d'entente préalable, valant prescription.

- Transmettez cette demande au médecin conseil de la **caisse primaire d'assurance maladie** (CPAM) qui vérifiera les conditions d'éligibilité et vous adressera sa réponse dans les 15 jours (au-delà de ce délai, l'accord est donné de principe).

- Appelez le BB Hôtel (08 92 78 80 31), du lundi au samedi, pour pré réserver une chambre au minimum 48h avant votre arrivée

2/ A réception de l'accord de la CPAM

Contactez le secrétariat des consultations obstétricales de la maternité de Châtellerault (05 49 02 90 22) pour l'informer de l'accord et lui en faire parvenir une copie par courrier

3/ 48h avant la date de réservation, confirmer ou non votre réservation au BB Hôtel au 08 92 78 80 31

4/ Le jour de votre arrivée à l'Hôtel, présentez votre prescription

## **Prise en charge**

L'Hébergement a lieu dans une chambre double avec salle d'eau et WC. Les draps et le linge de toilette sont fournis. L'hébergement comprend le petit déjeuner

L'arrivée a lieu après 12h. Le numéro de chambre et le code d'accès sont remis à l'entrée

La chambre est libérée maximum 24 h après la fin de la réservation.

En cas d'annulation de la réservation du fait de la patiente (et pas du CHU), cette dernière devra s'acquitter du prix des nuitées si l'annulation intervient après 19h le jour prévu de l'arrivée

## **Formalités d'admission à l'hôtel**

La patiente devra fournir

- Avant son arrivée : un numéro de téléphone et/ou une adresse mail et un numéro de carte bancaire en garantie
- À son arrivée : la prescription médicale du service de soins